

Groupe de travail « Finances/comptabilité »

Relevé de conclusions du 5 octobre 2016

Présents : Véronique Jacques, Julien Benini, Hafit Abdoun, Pascal Pain, Jean-Gilles Hoarau, Laurence Robin, Caroline Sananès.

Rédactrice : Caroline Sananès.

Ordre du jour :

- Synthèse des propositions de répartition des sous-fonctions et activités des groupes thématiques « budget », « recette » et « dépense ».

Le groupe de travail « Finances/comptabilité » a effectué une synthèse des propositions de répartition formulées par les groupes thématiques « budget », « recette » et « dépense » pour le livrable du 28 octobre. Cette synthèse sera également complétée par une courte note qui reprendra les principes structurants de la fonction financière de la nouvelle université. Elle sera produite avec le groupe pilote Finances/comptabilité le 11 octobre prochain.

Le GT Finances/comptabilité est, par ailleurs, revenu sur les différentes options envisageables pour la délégation des missions de pilotage de la fonction financière. Plusieurs alternatives organisationnelles ont été envisagées. Les pilotes vont produire une note, en complément de ce relevé de conclusion, avec comme angle de vue la GBCP afin de synthétiser ces propositions.

Pour le GT Finances/comptabilité, l'inter-facultaire est envisagé et renvoie plus précisément à la création de centres de services partagés financiers assimilables à des back-offices.

Pour autant, les propositions de gestion de ce ou ces back-offices privilégiées jusqu'alors par le GT Finances/comptabilité ont évolué. Si dans ses premières réunions, il était question d'une exécution des dépenses et des recettes de la recherche et de la formation continue dans deux back-offices différents, l'éventualité d'un seul back-office centralisant toutes les conventions qui génèrent des recettes est à présent pressentie. Ce back-office générerait notamment la vie des conventions, suivrait les échéances et les factures dans SIFAC. Une telle gestion inter-facultaire est souhaitée puisqu'elle permettrait une mutualisation des moyens et une homogénéisation des procédures favorables au pilotage. En effet, la gestion des conventions requiert une spécialisation des agents (compétences juridiques et financières). Se posera également la problématique des logiciels métiers de l'activité de formation continue ; une convergence des applications est, à ce titre, souhaitée. Le GT fait cependant remarquer que ce sont les futurs choix politiques concernant, notamment, les deux fonctions « cœur de métier » que sont la recherche et la formation qui permettront de dessiner les contours de l'organisation financière de la nouvelle université et notamment sa structuration budgétaire.

Le GT Finances/comptabilité fait remarquer que les quatre « services » de formation continue existants à Paris-Sorbonne devraient à terme fusionner pour ne faire qu'un.

Une interrogation majeure concerne le positionnement futur des écoles internes à Paris-Sorbonne et à l'UPMC, ordonnateurs secondaires, par rapport aux composantes dans les facultés. Enfin, le positionnement des centres de responsabilité budgétaire (CRB) fait débat. Un bilan des avantages et inconvénients du positionnement futur des CRB est à ce titre souhaitable.

L'activité de pilotage des crédits de paiements devrait également faire l'objet d'une prochaine réflexion et intégration dans le livrable.

Le logiciel SIFAC Web pourrait être déployé dans l'ensemble des composantes des facultés en complément ou en substitue du logiciel SIFAC. Son utilisation pourrait permettre une économie,

***Groupes de Travail pour
la construction de la
Nouvelle Université***



les licences SIFAC Web étant moins onéreuses. La faisabilité d'une telle réorganisation doit cependant être étudiée.

Points d'approfondissement :

- Quel sera le positionnement futur des écoles internes, ordonnateurs secondaires, par rapport aux composantes dans les facultés ?